

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DFCPAJI_2024341** avec **0** pièce(s) jointe(s)
Date de décision : **24/06/2024**
Objet : **Prestations de services et fournitures pour l'événement Tourcoing plage**

Nature : **Délibérations**

Matière : **Commande Publique - Marchés publics**

Date de télétransmission : **24/06/2024** Agent de transmission : **AUTOMATE**

Acte : **d_cision municipale.pdf**

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : **059-215905993-20240624-DFCPAJI_2024341-DE**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **24/06/2024**



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DFCPAJI_2024_0034

Objet : Marchés n°24.158 à 24.178 –
Prestations et fournitures pour Tourcoing
Plage - Conclusion

DECISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2122-8 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DCPAJI_AR2023-0076 du 23 novembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Considérant qu'il est nécessaire de conclure divers marchés en vue des événements de Tourcoing Plage ;

DECIDONS

Article 1er : De conclure les marchés avec les entreprises dont les Noms, objets, durées et montants se trouvent dans le tableau ci-dessous :

N° de marché	SOCIETES	OBJET	DUREE	MONTANT EN € EN HT
24.158	MUSIQUE EXPRESSION ANIMATION	Atelier créatif	Du 15 au 24 juillet 2024	500,00 €
24.159	ARTISSERIE MAISON QUI CONTE DEPUIS 2007	Conterie de FLORENCE D'ARGENT	Du 11 au 23 juillet 2024	1 750,00 €
24.160	L'ART ENSEMBLE	Mise en place d'ateliers	Du 12 au 28 juillet 2024	3 768, 00€
24.161	L'ATELIER DU VENT	Atelier cerfs-volants traditionnels	Du 10 au 26 juillet 2024	4 060 €
24.162	ASSOCIATION ATTRAPE-REVES	Bouge, respire, ressent, accueille la vie en toi	Du 15 au 25 juillet 2024	390 €
24.163	ASSOCIATION THEATRE DU BROUTTEUX	Atelier de théâtre	Du 10 au 28 juillet 2024	300 €
24.164	ASSOCIATION A PETIT PAS	Prestations de 5 animations	Du 10 au 28 juillet 2024	1 142 €
24.165	ASSOCIATION EPSILONE	Animations d'ateliers artistiques	Du 19 au 26 juillet 2024	1 673 €
24.166	GROUPE EUROPVENT	Location 6 modules XTREM	Du 10 au 14 juillet 2024	4 094 €
24.167	FARFADETS ET CIE	Atelier du temps pour soi	Du 10 au 28 juillet 2024	2 300 €

24.168	HORIZON BIEN-ETRE	Animation de l'atelier attrape-soleil	Du 10 au 14 juillet 2024	1 210 €
24.169	ASSOCIATION LES « KIWOS »	Atelier spectacles	Du 10 au 28 juillet	2 500 €
24.170	LAURENCE LANDON	Atelier sur mesure	Du 10 au 28 juillet 2024	1 899 €
24.171	MAISON DE L'EAU, DE LA PECHE ET DE LA NATURE	Initiation à la pêche au coup	Du 10 au 25 juillet 2024	1 980 €
24.172	ASSOCIATION LA MAISON DU JARDIN	Animation semaines / week-end	10 au 28 juillet 2024	1 280 €
24.173	LA MAISON ZD	Atelier en mode ZD	Du 15 au 28 juillet 2024	926,00 €
24.174	LES PETITS DEBOURLLARDS GRAND EST	Animation petits débrouillards	Du 10 au 28 juillet 2024	1 740 €
24.175	LES PETITES ABEILLES	Atelier des percussions traditionnelles africaines	Du 10 au 28 juillet 2024	360,00 €
24.176	ASSOCIATION « RPG CIE »	Prestations d'actions culturelles	Du 13 au 25 juillet	3 164 €
24.177	SHIATSU GIRLS	Atelier de Shiatsu	Du 20 au 23 juillet 2024	1 350 €
24.178	MUSIQUE EXPRESSION ANIMATION	Eveil musique Jeune enfants	Du 09 au 28 juillet 2024	600 €

Article 2 : Les dépenses résultant de l'exécution des marchés seront imputées sur le budget communal.

Article 3 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le **24 JUIN 2024**

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER



A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Vuylstecker', is written over the official seal.

Accusé réception en Préfecture le :
Publié sur le site de la Ville le :